#### AB/INA BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

**DECRET N° 2018-** 0195 /PRES/PM/MFPTPS Portant adoption du plan d'actions national 2017-2019 du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO).

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRE

VU la Constitution;

118AF nº 00121 le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier VUMinistre;

le décret n° 2018-0035/PRES /PM du 31 janvier 2018 portant remaniement du VU Gouvernement;

le décret n° 2017-0148/PRES/PM/SGG-CM du 23 mars 2017 portant attributions des VU membres du Gouvernement;

la loi n° 004-2015/CNT du 14 décembre 2010 portant prévention et répression de la VU corruption au Burkina Faso;

la loi n° 051-2015/CN du 30 août 2015 portant droit d'accès à l'information publique VU et aux documents administratifs;

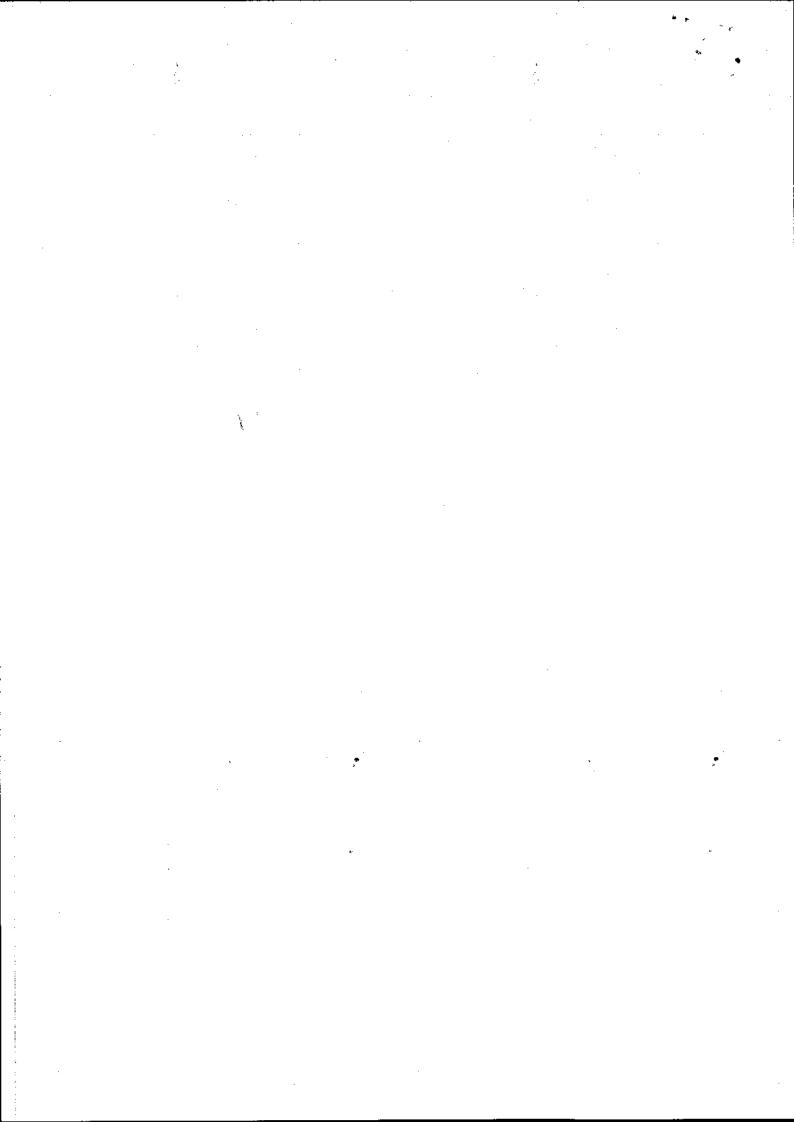
le décret n° 2016-027/PRES/PM/SGG-CM du 23 février 2016 portant VU organisation type des départements ministériels ;

rapport du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale; Sur

Conseil des ministres entendu en sa séance du 25 octobre 2017; Le

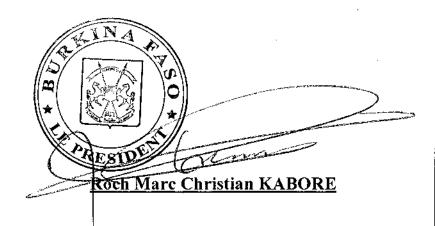
### DECRETE

Article 1: Est adopté le plan d'actions national 2017-2019 du Partenariat pour un gouvernement ouvert dont le document est joint en annexe.



Article 2: Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 12 mars 2018



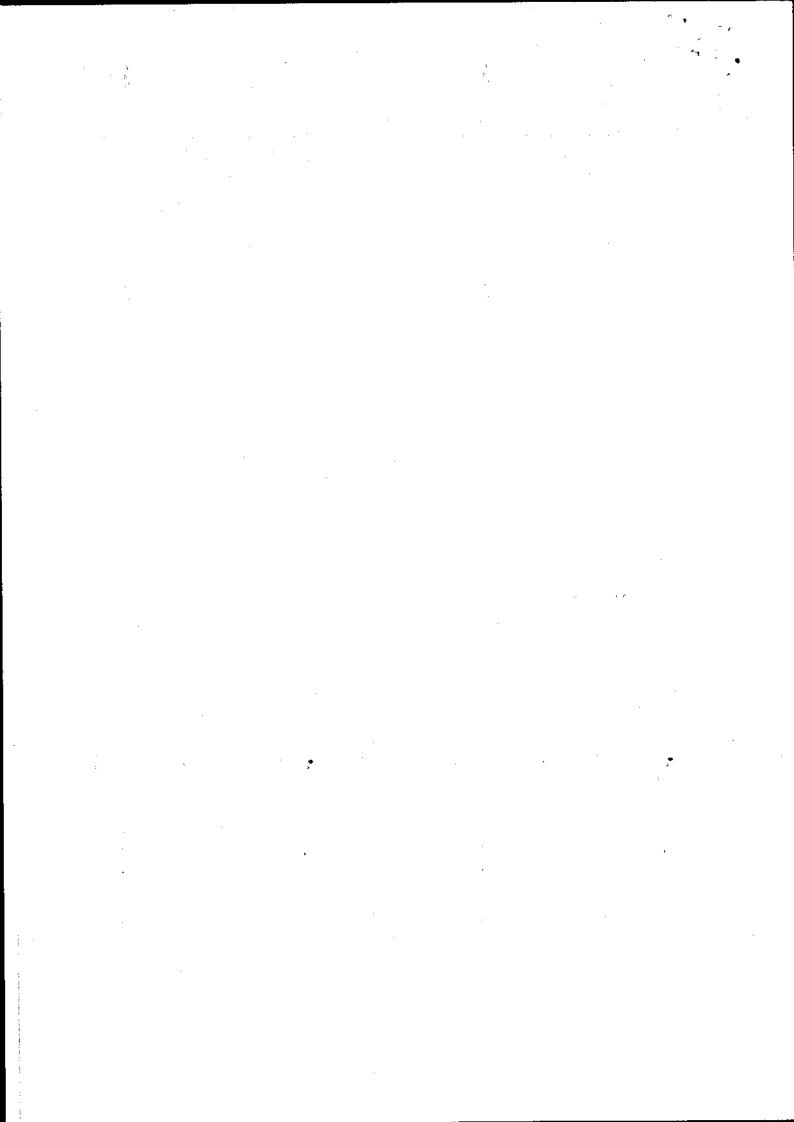
Le Premier Ministre

Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement

Seni Mahamadou OUEDRAOGO

Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI



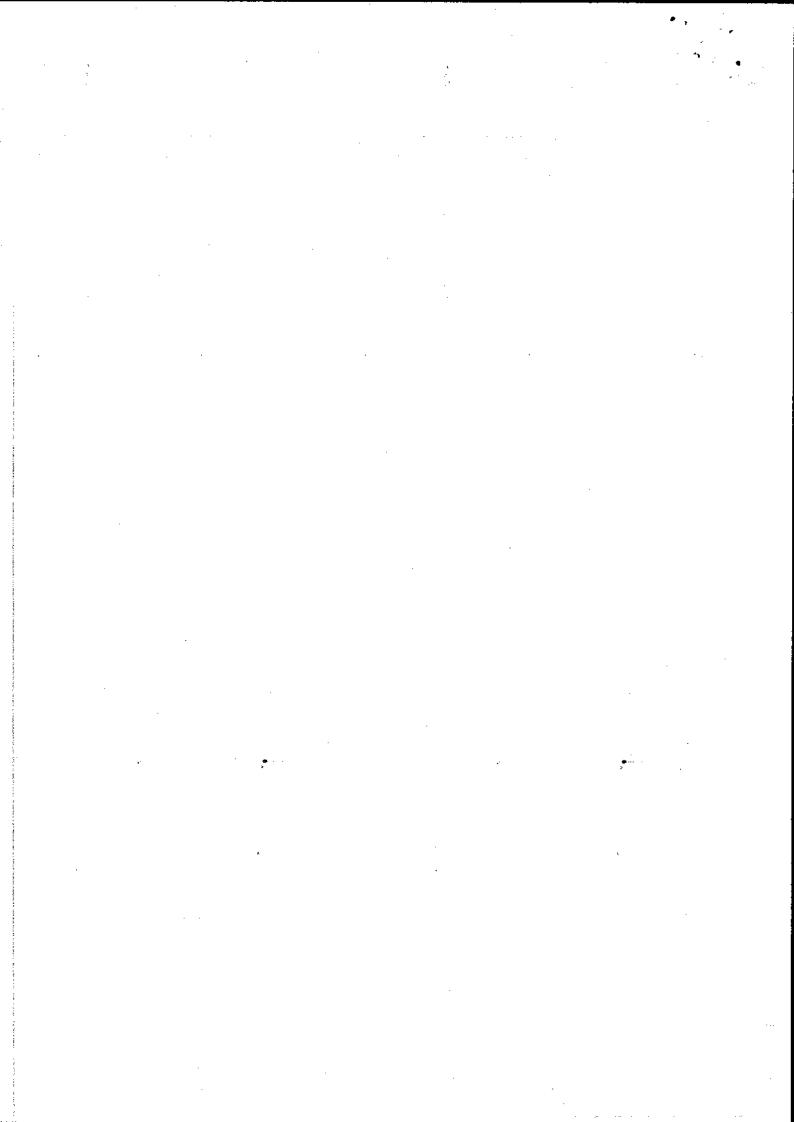
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE



BURKINA FASO Unité - Progrès - Justice

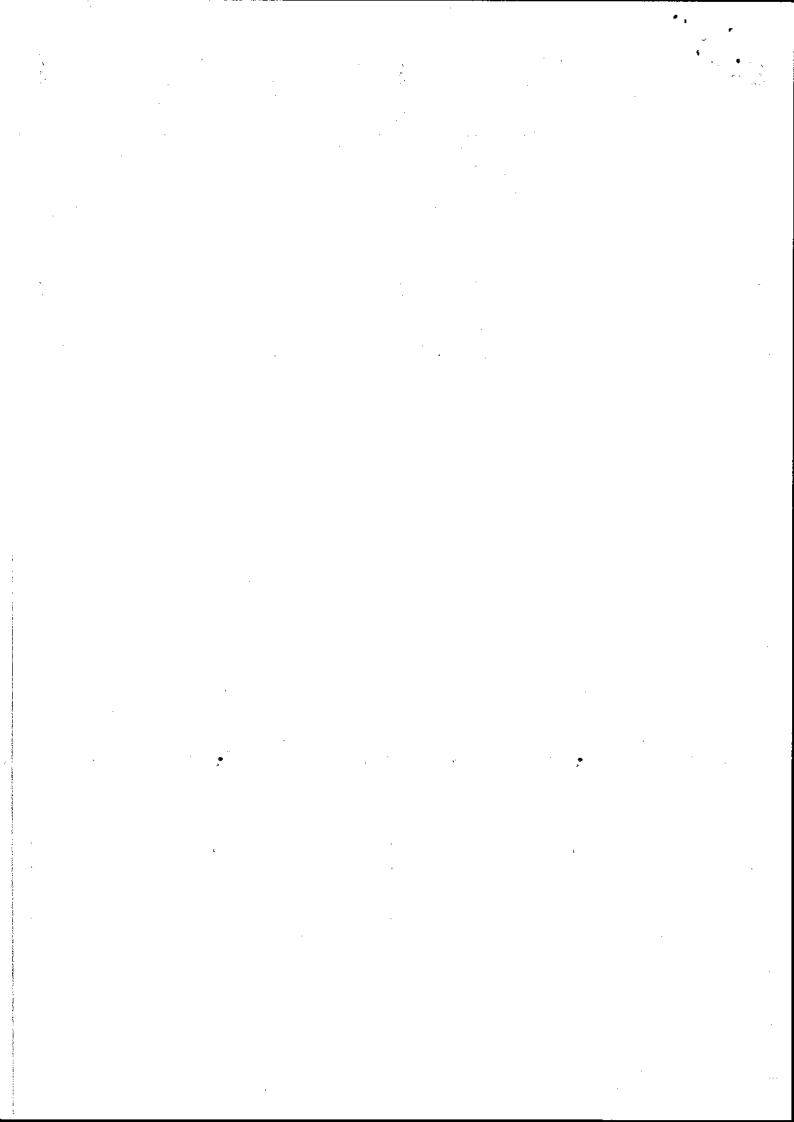
# PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT

PLAN D'ACTIONS NATIONAL 2017-2019



### TABLE DES MATIERES

PREFACE	3
NTRODUCTION	7
METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN D'ACTIONS	9
I. DISPOSITIF DE SUIVI EVALUATION DU PLAN D'ACTIONS	11
2.1. Conseil national de modernisation de l'administration et de la bonne gouver	rnance
11	
2.2. Comité de pilotage de la modernisation de l'administration et de la	bonne
gouvernance	
2.3. Comité technique de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PGO	., 13
2.4. Secrétariat technique	14
II. ENGAGEMENTS DU PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT	14
3.1. Renforcement de la démocratie, des droits humains et de la justice	
3.1.1. Engagement N°1 : Signer les protocoles d'opérations dans les 21 doma	aines à
compétences transférées aux communes (11) et aux régions (10)	15
3.1.2. Engagement N°2 : Respecter les délais de délivrance des actes de	iustice
conformément à l'arrêté N° 2014-022/MJ/CAB du 25 juin 2014	16
3.1.3. Engagement N°3 : Améliorer l'accès des personnes vulnérables au	Fonds
d'assistance judiciaire	18
3.2. Amélioration de l'efficacité de l'administration publique	20
3.2.1. Engagement N°4: Systématiser l'inscription en ligne de tous les concour	s de la
fonction publique niveau supérieur au BAC et au moins 50% de ceux niveau BAC	20
3.2.2. Engagement N°5 : Mettre en place un dispositif d'enregistrement et de trair	tement
des plaintes au sein des départements ministériels	23
3.3. Prévention et répression de la corruption	25
3.3.1. Engagement N°6 : Opérationnaliser les pôles judiciaires spécialisés d	ians la
répression des crimes économiques et financier	25
3.3.2. Engagement N°7 : Mettre en place des comités citoyens de lutte contre le	racket
dans les services publics	28
3.3.3. Engagement N°08 : Renforcer les capacités des conseils de discipline	30
3.4. Accès à l'information	32
3.4.1. Engagement N°09: Rendre opérationnel le guichet virtuel de l'adminis	stration
5.4.1. Engagement in 65. Nendre operationnel le guionet virtuel de l'adminit	32
publique	າເຊັນເວ <u>ລ</u> ວະ 2015
portant droit d'accès à l'information Publique et aux documents administratifs	35
3.4.3. Engagement N°11 : Collecter et publier les données produites dans les min	istères
et institutions publiques sous format ouvert et accessible par tous	38
3.5. Transparence dans la gestion des finances publiques	39
3.5.1. Engagement 12 : Améliorer l'accès du public aux informations et partic	ination
citoyenne dans l'élaboration et la mise en œuvre du budget de l'État	39
3.5.2. Engagement N°13 : Organiser des Espaces de dialogue et d'interp	ellation
communautaire (EDIC) sur la gestion du budget communal	42
Communation (EDIC) our la geodon du budget communation	



#### SIGLES ET ABREVIATIONS

AGRE Agence générale du recrutement de l'Etat AJB

Association des journalistes du Burkina **AMBF** Association des municipalités du Burkina Faso

AMUS Association les mains unies du sahel

ANAIP Autorité nationale d'accès à l'information publique

ANPTIC Agence Nationale de Promotion des TIC ARBF Association des régions du Burkina Faso

ASCE-LC Autorité supérieure du contrôle d'Etat et de lutte contre la

corruption

CDMT Cadre de dépense à moyen terme

CENTIF Cellule nationale de traitement de l'information financière

CGD Centre pour la gouvernance démocratique

CIFOEB Centre d'information, de formation et d'étude sur le budget CN-MABG Conseil national de modernisation de l'administration et de la

bonne gouvernance

**CPIA** Country Policy and Institutional Assessment

CP-MABG Comité de pilotage de la modernisation de l'administration et de

la bonne gouvernance

CSC Conseil supérieur de la communication

CSMOD Cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation

CT Collectivités territoriales

DGCT Direction générale des collectivités territoriales

DGESS Direction générale des études et des statistiques sectorielles

DPBEP Document de programmation budgétaire et économique

pluriannuelle

**EDIC** Espaces de dialogue et d'interpellation communautaire

**IBP** Indice sur le budget ouvert

Inspection technique des services ITS

MAEC-BE Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des

Burkinabe de l'extérieur

MAEP Mécanisme africain d'évaluation par les pairs

MATD Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation

Mouvement burkinabè des droits de l'homme et du peuple MBDHP MCRP

Ministère de la communication et des relations avec le

parlement

MDENP Ministère du développement de l'économie numérique et des

postes

**MDNAC** Ministère de la défense nationale et des anciens combattants

MENA Ministère de l'éducation nationale et d'alphabétisation

Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection MFPTPS

sociale

MESNE Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille

MINEFID Ministère de l'économie, des finances et du développement

**MJDHPC** Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion

civique

MS : Ministère de la sécurité

OBM : Observatoire burkinabè des médias

ODD : Objectifs pour le développement durable

OMS : Organisation mondiale de la Santé

ONG : Organisations non gouvernementales
OSC : Organisations de la société civile

OSC : Organisations de la societe civile

PADEL : Programme national d'appui au développement des économies

locales

PCD : Plan communal de développement

PEFA : Public Expenditure and Financial Accountability

PGO : Partenariat pour un gouvernement ouvert PNCOM : Politique nationale de communication

PNDES : Plan national de développement économique et social PNUD : Programme des nations unies pour le développement

PRD : Plans régionaux de développement

PSDMA : Plan stratégique décennal de modernisation de l'administration

PTF Partenaires techniques et financiers

RAJIT : Réseau africain des journalistes pour l'intégrité et la

transparence

RAME : Réseau d'accès aux médicaments essentiels

REN-LAC : Réseau national de lutte anti-corruption

SEP Société des éditeurs privés

SNPG : Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance

SP-MABG : Secrétariat permanent de la modernisation de l'administration et

de la bonne gouvernance

ST : Secrétariat technique

ST-GVAP : Guichet Virtuel de l'Administration Publique

SYNATIC : Syndicat national des travailleurs de l'Information et de la culture

UNALFA : Union nationale de l'audiovisuel libre du Faso

#### PREFACE

En adoptant le Plan national de développement économique et social (PNDES) comme référentiel national des politiques publiques, le Gouvernement entend faire du « Burkina Faso, une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie et réalisant une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables ».

La réussite d'une telle ambition dans une société en pleine mutation où les citoyens s'intéressent de plus en plus à la gestion des affaires publiques, requiert la prise en compte des valeurs cardinales de bonne gouvernance notamment la transparence, la redevabilité et la participation des citoyens aux prises de décisions et aux actions de développement.

C'est pourquoi, le Burkina Faso a adhéré au processus du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), réaffirmant ainsi sa volonté d'être à l'avant-garde de la modernisation de l'action publique ainsi que son ambition de rester attaché aux valeurs et principes de bonne gouvernance.

Ce premier plan d'actions national, de treize (13) engagements est axé sur quatre (04) thématiques à savoir (1) le renforcement de la démocratie, des droits humains et de la justice, (2) la prévention et répression de la corruption, (3) l'amélioration de l'accès à l'information et (4) l'amélioration de la transparence de la gestion des finances publiques.

Elaboré dans un esprit de concertation entre les acteurs étatiques, les acteurs du secteur privé et ceux de la société civile, le présent plan d'actions national est la preuve de la volonté du gouvernement d'assurer et de promouvoir le bien-être et l'épanouissement de la population du Burkina Faso.

Le Gouvernement saisit l'opportunité à travers le présent plan d'actions national PGO pour améliorer les relations entre les structures étatiques et la société civile pour une mise en œuvre réussie des actions de développement.

Tout en comptant sur la bonne volonté et la disponibilité de chaque acteur, le Gouvernement s'engage à créer toutes les conditions nécessaires pour la pleine réalisation de ce premier plan d'actions.

Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale

Pengdwendé Clément SAWADOGO Grand officier de l'ordre national 

#### INTRODUCTION

Le Burkina Faso, après l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et du coup d'état manqué de septembre 2015, a renoué avec la stabilité politique à travers l'organisation réussies des élections couplées législative et présidentielle de novembre 2015 ainsi que les municipales de mai 2016.

Le Gouvernement s'est engagé à promouvoir les principes de bonne gouvernance notamment la démocratie, transparence, la redevabilité et la participation citoyenne. C'est fort de cela que le Burkina Faso a adhéré au Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) lors du sommet mondial tenu du 07 au 09 décembre 2016 à Paris.

En effet, le PGO qui est une initiative internationale multipartite, qui vise à promouvoir la transparence dans la gestion des affaires publiques par une plus grande redevabilité et implication des citoyens, la lutte contre la corruption, l'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication en vue de renforcer la qualité de la gouvernance, dans un esprit de collaboration avec les acteurs non étatiques, les organisations de la société civile et les médias.

Cette initiative a été lancée le 20 septembre 2011 lors d'une réunion des huit (08) pays fondateurs à savoir le Brésil, l'Indonésie, le Mexique, la Norvège, les Philippines, l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni et les États-Unis à travers la signature de la Déclaration pour un Gouvernement Ouvert.

Dans le cadre de ses activités de promotion de la collaboration Etat-société civile, le PGO est dirigé au niveau\*international par un comité directeur qui regroupe des représentants des Etats membres et des Organisations Non Gouvernementales.

Suite à l'adhésion du Burkina Faso, le Gouvernement a mis en place un dispositif chargé du pilotage du PGO au plan national. Cela s'est traduit par la désignation du Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale comme ministère en charge du PGO. Ensuite un comité directeur national, regroupant l'Etat, les représentants des organisations de la société civile, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers, a été mis en place.

En adhérant au PGO, le Burkina Faso s'est engagé à mettre en place un plan d'actions national de deux ans contenant 10 à 15 engagements ambitieux et co-construit avec la

société civile. A cet effet, le Gouvernement a mis en place un dispositif chargé du pilotage du PGO au plan national. Cela s'est traduit par la désignation du Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale comme ministère en charge du PGO. En outre, il a été mis en place un comité regroupant l'Etat, les représentants des organisations de la société civile et du secteur privé ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Aussi, le présent plan d'actions qui a privilégié une démarche participative couvre la période de novembre 2017 à décembre 2019. Il s'articule autour des points suivants :

- Méthodologie d'élaboration du plan d'actions
- Dispositif de suivi évaluation du plan d'actions
- Engagements du partenariat pour un gouvernement ouvert

#### METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN D'ACTIONS

I.

Dans le souci d'assurer le pilotage du processus d'élaboration du plan d'actions national PGO, le rapport en conseil des ministres n°2017-040/MAEC-BE/CAB du 24 février 2017, a désigné le Ministre de la fonction publique, du travail et de la protection sociale comme le Ministre en charge du Partenariat pour un gouvernement ouvert.

Ainsi, le processus d'élaboration du plan d'actions PGO a privilégié une démarche participative à travers l'implication des acteurs issus des départements ministériels, des institutions, des Collectivités territoriales (CT), des Organisations de la société civile (OSC), du secteur privé, des syndicats et des partenaires techniques et financiers. De même, en vue de disposer d'un document consensuel conformément à la démarche PGO, la Société Civile a été largement associée tout au long du processus d'élaboration et de validation du Plan d'actions.

En effet, une réunion de cadrage avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus PGO à savoir les acteurs étatiques, non-étatiques et du secteur privé s'est tenue le vendredi 21 avril 2017 et a permis d'échanger sur les points suivants :

- le processus PGO dans le contexte actuel du Burkina Faso ;
- le dispositif de suivi et d'élaboration du plan d'actions national PGO;
- les rencontres préparatoires et les consultations régionales;
- la rédaction et la validation du projet de plan d'actions national PGO.

Le but de cette rencontre était de dégager une vision commune et d'identifier les modalités de participation de chaque acteur dans le processus d'élaboration du plan d'actions national.

Ces échanges ont démontré l'engagement de tous les acteurs notamment étatiques, de la société civile et du secteur privé à travailler ensemble pour l'avènement d'un gouvernement ouvert qui permettra d'ouvrir un plus grand flux d'informations et de données au public, d'engager les citoyens dans l'exercice du contrôle citoyen et d'aboutir à une plus grande transparence, une redevabilité et une responsabilisation du gouvernement.

A l'issue de cette réunion, un atelier d'élaboration d'un projet de plan d'actions national PGO a été initié du 5 au 10 juin 2017. Cette retraite a regroupé une quarantaine de participants issus des ministères et institutions, de la société civile, des syndicats, des collectivités

territoriales, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers, des personnes de ressources et quatre (04) experts PGO venus de la France, du Kenya et de l'Afrique du Sud.

L'atelier avait pour objectif d'outiller les organisations de la société civile et l'ensemble des participants sur les principes du PGO et de poser les bases de l'élaboration du présent Plan d'actions.

Au cours de cet atelier, les participants ont également échangé sur le projet d'arrêté du comité de mise en œuvre du processus du PGO et ont adopté un chronogramme indicatif de finalisation et de validation dudit plan d'actions.

A la suite de ce travail, des consultations sectorielles ont été organisées le 27 juin 2017 entres les acteurs étatiques (ministères et institutions) porteurs des engagements. Ces consultations sectorielles ont permis de s'assurer de la pertinence et de la faisabilité des engagements à mettre en œuvre. Cette rencontre a permis de faire une synthèse des échanges et des contributions en vue d'améliorer la qualité du projet de plan d'actions

Par ailleurs, le 14 juillet 2017, une rencontre d'échanges et de synthèse des consultations sectorielles entre toutes les parties prenantes des acteurs étatiques a permis d'améliorer la qualité du projet de plan d'actions notamment des engagements identifiés.

Au cours d'un atelier réunissant des représentants des ministères et institutions, de la société civile, des syndicats, des collectivités territoriales, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers, le consensus s'est dégagé autour de treize (13) engagements.

#### II. DISPOSITIF DE SUIVI EVALUATION DU PLAN D'ACTIONS

Pour assurer le suivi évaluation de la mise en œuvre du processus du Partenariat pour un gouvernement ouvert, le dispositif prévoit deux (02) organes de décisions : le Conseil national de modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance (CN-MABG) et le Comité de pilotage de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance (CP-MABG). A ces organes décisionnels s'ajoutent deux (02) organes techniques composés du Comité technique de suivi- évaluation de la mise en œuvre du PGO et le Secrétariat technique.

### 2.1. Conseil national de modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance

Le Conseil national de modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance est l'organe de coordination, d'orientation et de suivi de l'exécution du plan d'actions PGO. Il est présidé par le Premier Ministre et se réunit une (01) fois par an. Il est chargé de la coordination et de l'orientation des questions se rapportant à la modernisation de l'administration et à la bonne gouvernance.

A ce titre, il est chargé notamment :

- d'assurer la cohérence et la convergence des plans et programmes adoptés en matière de modernisation de l'administration et de bonne gouvernance aux différents niveaux pour une meilleure synergie d'actions ;
- de contribuer au renforcement de la responsabilité des ministères, des circonscriptions administratives, des collectivités territoriales, du secteur privé et de la société civile dans la mise en œuvre des programmes et stratégies de modernisation de l'administration et de promotion de la gouvernance;
- d'assurer l'arbitrage et la prise de décisions appropriées pour lever les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des programmes et stratégies de modernisation de l'administration et de promotion de la gouvernance;
- d'examiner et de valider les plans d'actions du PGO ;
- d'examiner et de valider les bilans de mise en œuvre des plans d'actions du PGO.

Le Conseil national de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance est composé ainsi qu'il suit :

les présidents d'institution,

- un (01) représentant de chaque structure porteur d'engagement ;
- deux (02) représentants de l'ARBF;
- deux (02) représentants de l'AMBF;
- un représentant du Secteur privé ;
- un représentant des PTF.

Un arrêté du ministre en charge de la fonction publique, ministre PGO viendra préciser la liste nominative des membres et le mode de fonctionnement du comité technique.

### 2.4. Secrétariat technique

Le secrétariat technique est assuré par le Secrétariat permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance (SP-MABG). Il est l'organe d'animation et de suivi de la mise en œuvre du plan d'actions.

De façon spécifique, il s'agit :

- d'élaborer le projet de plan d'actions ;
- de coordonner le suivi de la mise en œuvre des engagements ;
- de suivre la mise en œuvre des recommandations issues du Comité de pilotage de la modernisation d'administration et de la bonne gouvernance;
- d'élaborer le projet de rapport de mise en œuvre des engagements ;
- d'organiser les rencontres des organes du dispositif.

# III. ENGAGEMENTS DU PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT

Les engagements retenus dans ce premier plan d'actions 2017-2019 sont essentiellement liés à quatre (04) thèmes à savoir : le « Renforcement de la démocratie, des droits humains et de la justice », « la prévention et la répression de la corruption », « l'accès à l'information » et « la transparence dans la gestion des finances publiques ».

Le coût total de mise en œuvre des engagements s'élève à un milliard cent trentequatre millions quatre-vingt-douze mille sept cent (1 134 092 700) FCFA.

### 3.1. Renforcement de la démocratie, des droits humains et de la justice

# 3.1.1. <u>Engagement N°1</u>: Signer les protocoles d'opérations dans les 21 domaines à compétences transférées aux communes (11) et aux régions (10)

Date de début et de fin de l'engagement : Novembre 2017- Juin 2019			
Agence/entité responsable pour	Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation		
la mise en œuvre	(MATD)		
Description de l'engagement			
Quel est le problème public en	Inachèvement du transfert des compétences aux Collectivités		
réponse auquel l'engagement est	territoriales (CT)		
pris ?			
	Enjeu : responsabilisation des acteurs locaux dans l'exercice de		
Quel est l'engagement ?	leurs pouvoirs ;		
	Objectif global : améliorer la gouvernance locale		
	Résultat escompté: les 21 protocoles d'opérations à		
:	compétences transférées sont signés		
Comment cet engagement	, , ,		
contribuera-t-il à résoudre le	entre les gouverneurs et les maires de leurs régions respectives,		
problème public ?	onze (11) protocoles d'opérations d'une part, et entre les		
	gouverneurs et les présidents des conseils régionaux dix (10)		
	protocoles d'opérations d'autre part.		
	11		
	L'engagement permettra :		
The second s	aux acteurs locaux de réunir les ressources nécessaires  pour le réglisation des baseins de la papulation legale :		
	<ul> <li>pour la réalisation des besoins de la population locale;</li> <li>aux collectivités territoriales et aux citoyens de savoir le</li> </ul>		
	budget alloué par l'Etat à chaque collectivité et par		
	domaine de compétence;		
	<ul> <li>de répertorier le patrimoine à transférer par domaine de</li> </ul>		
_	compétence		
,	au ministère de transférer effectivement les ressources		
	financières aux CT		
	Il s'agira pour la mise en œuvre de cet engagement de :		
1 .	faire l'inventaire du patrimoine à transférer aux CT		
	valider le rapport général de l'inventaire		
	<ul> <li>rendre disponibles les protocoles types d'opérations</li> </ul>		
	auprès des acteurs locaux		
Pourquoi cet engagement est-il	Cet engagement est pertinent car il permet:		
pertinent en matière des valeurs	la responsabilisation des élus locaux vis-à-vis des		
du PGO ?	citoyens ;		
	la redevabilité des élus locaux sur la gestion des domaines		
	transférés ;		

		<ul> <li>l'amélioration o</li> </ul>	de la participation	citoyenne au niveau local
	omplémentaires  ortantes avec des	signés  lien avec l'axe  lien avec les C  lien avec le CS  lien avec le PA  lien avec les  PRD)	1 du PNDES DDD 1 à 15 BMOD ADEL	diffusions des protocoles  développement (PCD et
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ables vérifiables			(en FCFA)
Valider le ra	pport général de du patrimoine à	Novembre 2017	Mars 2018	7 022 300
Élaborer interministérie	des arrêtés ls portant patrimoine de l'État	Novembre 2017	Mars 2018	2 864 400
Signer les v	vingt et un (21)	Novembre 2017	Mars 2018	PM
	<u></u>	Total		9 886 700
Coordonnées	s de contact			
1	sonne responsable e mise en œuvre			
Titre et départ	tement	Directeur général des collectivités territoriales (DGCT)		
E-mail et téléphone		60744405		
Autres acteurs	Acteurs étatiques impliqués	Tous les ministères concernés les collectivités territoriales et leurs structures faîtières		
impliqués	ONG, secteur privé, organisations internationales,	CIFOEB, Labo citoye	nneté •	
	groupe de travail			

3.1.2. Engagement N°2 : Respecter les délais de délivrance des actes de justice conformément à l'arrêté N° 2014-022/MJ/CAB du 25 juin 2014

Date de durée et de fin de l'engagement : Novembre 2017 - Juin 2019

Agence/entité responsable pour la	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la
mise en œuvre	Promotion Civique (MJDHPC)
Description de l'engagement	
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	The state of the s
Quel est l'engagement ?	Enjeu : mieux satisfaire les usagers du service public de la justice.  Objectif global : délivrer des actes de justice dans les délais raisonnables au profit des usagers  Résultat escompté : 50 % des actes de justice respectent les délais de délivrance conformément à l'arrêté N°2014-022/MJ/CAB du 25 juin 2014
Comment l'engagement contribuera-t- il à résoudre le problème public ?	Cet engagement permettra permettre de réduire considérablement les délais excessifs constatés dans la délivrance des actes de justice.  Etapes:  • Mettre en ligne les procédures  • Sensibiliser les acteurs sur l'importance de l'arrêté  • Contrôler l'application de l'arrêté par l'ITS
Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ?	<ul> <li>Cet engagement est pertinent oar il permet :</li> <li>la transparence dans la délivrance des actes de justice (casiers judiciaire, certificats de nationalité);</li> <li>la redevabilité publique en ce sens qu'en cas de non-respect des délais, le citoyen dispose d'éléments pour interpeller l'administration judiciaire.</li> </ul>
Informations supplémentaires	<ul> <li>Lien avec l'axe 1 du PNDES;</li> <li>Lien avec la Politique nationale de justice;</li> <li>Lien avec le Pacte national pour le renouveau de la justice.</li> <li>Lien avec les Objectifs pour le développement durable (ODD 16)</li> </ul>

Activités import résultats livrables		Date de début :	Date de fin :	Coût de l'activité (en FCFA)
Effectuer des miss et de contrôle Générale des Serv	ions de supervision par l'Inspection rices (IGS)	Novembre 2017	Juin 2019	5 706 000
Mettre en ligne les utilisées	procédures les plus	Novembre 2017	Juin 2019	0
Élaborer un rappo de délivrance des	rt sur les statistiques actes de justice	Novembre 2017	Juin 2019	2 000 000
	Total	<u>.                                    </u>		7 706 000
	contact nne responsable de en œuvre	KINDA Léger		
Titre et départeme	ent	Direction géné	erale des affaires	juridiques et judiciaires
E-mail et téléphor	1 <b>0</b>			
Autres acteurs Acteurs étatiques impliqués		Le personnel de grande ins		trats, greffiers) des Tribunaux
	ONG, secteur prive organisations internationales, groupes de travail			
				,

# 3.1.3. Engagement N°3 : Améliorer l'accès des personnes vulnérables au Fonds d'assistance judiciaire

•	'engagement : Octobre 2018 – Juin 2019
Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion civique (MJDHPC)

	Description de l'engagement			
	Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
	Quel est l'engagement ?	Enjeu : assister le maximum de personnes indigentes à accéder à la justice		
	,	Objectif global : contribuer à un meilleur accès des personnes indigente à la justice		
	· · ·	000 FCFA	onds est passée de l' ersonnes assistées a	100 000 000 FCFA à 200 000 annuellement par le fonds est
	Comment cet engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	·   • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
	Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ?	The second secon		
	Informations supplémentaires	<ul> <li>Budget de l'engagement : 200 000 000 FCFA</li> <li>Lien avec le PNDES, Axe1, Objectif stratégique 1.1, Effet attendu (EA) 1.1.1</li> <li>Lien avec la Politique nationale de justice (PNJ) 2010-2019, Programme 2, Action 2.6.,</li> <li>Lien avec le Pacte national pour le renouveau de la justice, Chapitre 4, Section 2.</li> <li>Lien avec les Objectifs pour le développement durable (ODD 16)</li> </ul>		
i	Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables	Date de début :	Date de fin :	Coût de l'activité (en FCFA)

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
l'augmentati		Octobre 2018	Juin 2019	О	
Relire les t l'assistance	extes relatifs à judiciaire	Octobre 2018	Juin 2019	5 000 000	
Sensibiliser du fonds	sur l'existence	Novembre 2017	Juin 2019	30 000 000	
fonds de	la dotation du 100 000 000 0 000 000 FCFA	Novembre 2017	Juin 2019	100 000 000	
		Total		135 000 000	
Coordonne	ées de contact				
•	la personne e de l'agence de uvre				
Titre et dép	partement	Directeur général du	fonds d'assistance jud	liciaire	
E-mail et té	éléphone	etiennesombie@yahoo.fr ; 70 24 03 11			
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	MINEFID		•	
	ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail				

3.2. Amélioration de l'efficacité de l'administration publique

3.2.1. Engagement N°4: Systématiser l'inscription en ligne de tous les concours de la fonction publique niveau supérieur au BAC et au moins 50% de ceux niveau BAC

Date de début et de fin de l'e	ngagement : Novembre 2017 – Juin 2019		
Agence/entité responsable Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection			
pour la mise en œuvre	sociale (MFPTPS)		
	Description de l'engagement		
	L'engouement des Burkinabè pour les concours directs de la fonction publique entraine, chaque année, de très longues files d'attente, rendant les conditions de dépôts pénibles aussi bien pour les candidats que pour les agents chargés de la réception. La dispersion des sites de dépôts des dossiers impose de longues distances aux candidats désirant postuler à plusieurs concours. Les personnes vivant avec un handicap sont les plus défavorisées par cette situation.		
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	C'est au regard de toutes ces difficultés que le gouvernement burkinabé a estimé que la mise en place d'une plateforme pour permettre les inscriptions en ligne des candidats aux concours directs de la fonction publique se présentait en 2015 comme une alternative.		
	La plateforme d'inscription « e-Concours » accessible au « www.econcours.bf » a permis l'inscription à 18 concours en 2017 sur plus d'une centaine.		
	Le bilan de la mise en, œuvre fait ressortir une faiblesse du dispositif pour l'inscription en ligne. Cette situation est causée d'une part par une insuffisance de ressources financières et d'autre part par une insuffisance de dématérialisation de l'administration		
	publique.		
	Enjeu : soulager davantage de candidats qui se bousculent chaque année pour déposer leurs dossiers afin de postuler à un emploi décent dans des conditions dignes		
Quel est l'engagement ?	Objectif global : améliorer la qualité du service public par le renforcement de l'accès pour les usagers.		
	Résultats escomptés : l'inscription en ligne de tous les concours de la fonction publique niveau supérieur au BAC et au moins est systématisé à 50%		
Comment cet engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	Cet engagement permettra :  d'améliorer sur le plan technique la plateforme d'inscription « e-Concours » accessible au « www.econcours.bf » en la rendant plus convivial et facile d'utilisation et en sensibilisant les candidats à y avoir recours ;		

	Burkina Faso en s SMS, internet, les	combinant divers s réseaux sociaux	
	de faciliter l'accessibilité aux opérations de concours aux candidats potentiels quel que soit la localité, en économisant leur temps et leur argent.		
	Etapes :	temps et teur atg	g <del>e</del> nt.
	<ul> <li>Mettre à niveau la</li> </ul>	a plateforme	
	<ul> <li>Sensibiliser les ca</li> </ul>	andidats	
	<ul> <li>Choisir des Cybe gérants de cyber</li> </ul>		régions et Former leurs   scrire en ligne »
	Cet engagement est per	·	
	5. 5		olic et permet un partage
	et une collecte d'	informations de q	ualité ;
	il favorise la parti	cipation citoyenne	e à travers la publication
Pourquoi cet engagement	du nombre et le t	ype de concours,	les centres d'examen et
est-il pertinent en matière	les périodes de c	omposition ;	
des valeurs du PGO ?	<ul> <li>il permet de dispo</li> </ul>	oser de données (	probantes pour rappeler
			de mise en place d'un
	environnement p		
·	il contribuera à accroître la culture numérique au Burkina		
	Faso.	L'DVDEO	
	Lien avec l'axe 1 du PNDES		
Informations			nnal de modernisation
supplémentaires	de l'administration.  Lien avec les Objectifs pour le développement durable		oloppomont durable
	(ODD 16).	ectils pour le dev	eloppement durable
Activités importantes avec			Coût de l'activité (en
des résultats livrables	Date de début	Date de fin	FCFA)
vérifiables			
Rédiger le cahier de charge de mise à niveau de la	Novembre 2017	Décembre 2017	12 000 000
plateforme d'inscription		2011	
Mettre à niveau		i.	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
effectivement la plateforme	Novembre 2017	Juin 2019	150 000 000
d'inscription			*
·	Total		162 000 000
	Coordonnées du c	ontact	
Nom de la personne responsable de l'agence de mise en œuvre	Mme NION / SANOU E	dith	

Titre et	département	Secrétariat technique du Guichet Virtuel de l'Administration Publique (ST-GVAP)
Email e	et téléphone	
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	ANPTIC AGRE Tout ministère
	ONG, secteur privé, organisations internationales, groupe de travail	OPEN DATA

## 3.2.2. <u>Engagement N°5</u> : Mettre en place un dispositif d'enregistrement et de traitement des plaintes au sein des départements ministériels

Date de durée et de fin de l'engagement : Novembre 2017- juin 2019				
Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MFPTPS)			
Description de l'engagement				
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris?	Absence de dispositif de plaintes ou de recours au niveau du service public Faible participation du citoyen à l'amélioration du service public			
Quel est l'engagement ?	Enjeu: Participation citoyenne à l'amélioration de la qualité du service public  Objectif global: améliorer la participation des citoyens dans les prestations de service public  Résultat escompté: 5 départements ministériels disposent d'instruments d'enregistrement des plaintes			

résoudre le problème public ?	ministériels plaintes de traiter les d'améliorer la es services d'accur dotés en matériels de bureau. Aussi u étoffer ces service convenablement les par ailleurs une plat directement les plaintes appropriées seront	services d'accur d'instruments de plaintes des usag a qualité du service eil des départeme informatiques et un personnel qua es. Tout ceci p s usagers et de re teforme sera mise intes. seront ensuite tr appliquées et affi	1 7
Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ?	<ul> <li>de l'action poi</li> <li>il contribue à</li> <li>l'opportunité avis sur la que constitue un</li> <li>le traitement</li> </ul>	pace où les citoye ublique à la prévention de offerte aux cito qualité des presta e forme de partic it des plaintes d ion de rendre con	yens de donner leurs tions de service publiç
Informations supplémentaires	<ul> <li>Lien *avec modernisati</li> </ul>	on de l'administra a Stratégie nation ernance	gique décennal de ition ale de promotion de la
Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables	Date de début :	Date de fin :	Coût de l'activité (er FCFA)
Doter les services d'accueil de 5 départements ministériels d'un instrument d'enregistrement des plaintes	Novembre 2017	Décembre 2018	50 000 000

17.	<u> </u>			
Mettre en place une p recueillir les avis/ plai	lateforme en ligne pour ntes des citoyens	Novembre 2017	Juin 2019	10 000 000
Mettre en place un co plaintes	mité de traitement des	Janvier 2018	Juin 2019	PM
	Total	I.,		60 000 000
Coordonnées de cor	ntact			
Nom de la persor l'agence de mise en o	ine responsable de euvre	DINGARA Jacque	es Sosthène	
Titre et département		Secrétaire permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance		
E-mail et téléphone		dijaso@yahoo.fr, :	25 47 20 43	
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	5 départements m	inistères concerr	iés
	ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail	PNUD, Banque m	ondiale, OSC	

### 3.3. Prévention et répression de la corruption

3.3.1. <u>Engagement N°6</u> : Opérationnaliser les pôles judiciaires spécialisés dans la répression des crimes économiques et financier

Date de durée et de fin de l'engagement : N	ovembre 2017 – Juin 2019
Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion civique (MJDHPC)
Description de l'engagement	
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	Difficultés dans le traitement des dossiers de crimes économiques et financiers Faible répression des cas de corruption et de malversation révélés
Quel est l'engagement ?	Enjeu : arriver à une répression conséquente des auteurs des infractions de crimes économique et financier  Objectif global: lutter contre la délinquance financière Résultat escompté : les pôles judiciaires spécialisés de Ouagadougou 1 et Bobo sont fonctionnels
Comment cet engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<ul> <li>Cet engagement permettra :</li> <li>d'améliorer le système judiciaire classique actuel qui a des insuffisances en matière d'analyse des dossiers de crimes économiques ;</li> <li>à l'administration judiciaire de disposer aussi bien de structures et de ressources humaines qualifiées dans le traitement des dossiers de crimes économiques ;</li> <li>une meilleure efficacité dans le traitement des dossiers de crimes économique et financier.</li> </ul>
Pourquoi cet engagement est-il pertinent er matière des valeurs du PGO ?	Cet engagement permet :  • d'accroitre la transparence dans le traitement des dossiers de crimes économiques ;  • de sanctionner les manquements à la redevabilité dans la gestion des fonds publics.  • De recouvrer les avoirs détournés ou dissipés
Informations supplémentaires	<ul> <li>Budget Etat, Banque Mondiale</li> <li>Lien avec l'axe 1 du PNDES (Axe 1)</li> <li>Lien avec la politique nationale de justice (programme 2 ; action 2)</li> <li>Lien avec le Pacte national pour le renouveau de la justice (chapitre 3 : section1)</li> <li>Lien avec le PSDMA</li> </ul>

	Lien avec le corruption Lien avec le	la politique de	lutte contre la
Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables	Date de début :	Date de fin :	Coût de l'activité (en FCFA)
Adopter le décret portant règlementation de la fonction d'assistant spécialisé auprès des pôles judiciaires spécialisés et allocation d'une indemnité spéciale	Novembre 2017	Novembre 2017	11 000 000
Adopter un arrêté portant modalités de recrutement des assistants spécialisés	Novembre 2017	Novembre 2017	
Désigner les acteurs des pôles	Novembre 2017	Novembre 2017	0
Former les acteurs	Novembre 2017	Juin 2018	31 500 000
Equiper les pôles judiciaires (50 000 000)	Novembre 2017	Juin 2018	50 000 000
Mettre en place une équipe d'officiers de police judiciaire spécialisés	Novembre 2017	Novembre 2018	0
Faire fonctionner les pôles en leur transmettant les dossiers et compétences	Décembre 2017	Novembre 2018	0
Total	<del></del>		92 500 000
Coordonnées de contact			
Nom de la personne responsable de l'agence de mise en œuvre	SAWADOGO Thé	ophile	
Titre et département	Direction générale de la Politique Criminelle et du Sceau		
E-mail et téléphone	25 30 22 13		
Autres acteurs impliqués	MINEFID, Ministère de la sécurité, ASCE-LC, CENTIF		

	Artoure		
	ONG, secteur	Banque mondiale	·
	privé,	REN-LAC	. !
Mental Angle Salah S Salah Salah Sa	organisations	TRANSPARENCY INTERNATIONAL	
	internationales,		1
	groupes de		ı
	travail		

## 3.3.2. Engagement $N^{\circ}7$ : Mettre en place des comités citoyens de lutte contre le racket dans les services publics

Date de durée et de fin de l'engagement : Novembre 2017 – Juin 2019		
Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Structures publiques	
Description de l'engagement		
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	Racket des usagers au niveau des services publics	
Quel est l'engagement ?	Enjeu : lutter contre toutes les formes de racket à travers la mise en place de dispositifs de veille citoyenne composés de l'administration publique, des usagers et des OSC  Objectif global : améliorer la qualité des prestations dans les services publics  Résultat escompté : la qualité des prestations dans les services publics est améliorée par la réduction des cas de rackets  Pour ce premier plan d'actions, il ne sera considéré que les prestations de services dans le domaine sanitaire.	
Comment cet engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<ul> <li>Cet engagement permettra :</li> <li>de formaliser un cadre juridique de la mise en place des comités citoyens ;</li> <li>de mettre en place un mécanisme de réception des plaintes ;</li> <li>de tenir des rencontres périodiques de concertation ;</li> <li>de faire des dénonciations des cas avérés ;</li> </ul>	

•		·	
	l'organis public ; • de sens codes d'	ation et le fonction ibiliser les prestatal éthiques et de déol	pour l'amélioration de onnement du service res sur le respect des ntologie ; rs sur leurs droits et
Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ?	<ul> <li>la sensik à la tran</li> <li>la parti composi usagers</li> <li>l'opérati déontolo administ</li> </ul>	oilisation des différe sparence; cipation citoyenne ition du comité da , les OSC et l'admir onnalisation des c ogie et amène	ns lequel siègent les nistration; odes d'éthique et de
Informations supplémentaires	Lien ave sectorie	ec les axes 1 et 2 du ec les codes d'éthi ls	u PNDES que et de déontologie ité du service public
Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables	Date de début :	Date de fin :	Coût de l'activité (en FCFA)
Formaliser un cadre juridique de la mise en place des comités citoyens dans les Centres hospitaliers régionaux (CHR) et Centres hospitaliers universitaires (CHU)	2017	Décembre 2017	7 000 000
Mettre en place un mécanisme de réception des plaintes dans les Centres hospitaliers régionaux (CHR) et Centres hospitaliers universitaires (CHU)		Juin 2019	10 000 000
Organiser des ateliers de sensibilisation des agents de santé sur le respect des codes d'éthiques et de déontologie dans les CHR		Juin 2019	15 000 000

Réaliser et diffu sensibilisation sur le usagers	ser des spots de s droits et devoirs des	Janvier 2018	Juin 2019	10 000 006
	Total	<del>.</del>		42 000 000
Coordonnées de co	ontaët Statistica	75 (15 ) 1 (15	, a marina de la compaña d	
Nom de la perso l'agence de mise en	onne responsable de œuvre			
Titre et département		Ministère de la	santé	
E-mail et téléphone		·		
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	MFPTPS MFSNF MATD		
	ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail	OMS RAME REN-LAC BALAI CITOYE		

### 3.3.3. Engagement N°08 : Renforcer les capacités des conseils de discipline

Date de durée et de fin de l'engagemen	t : 30 Novembre 2017 - 30 juin 2019
Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MFPTPS)
Descr	iption de l'engagement
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	Faible application des sanctions disciplinaires :  Les textes inadaptés  La saisine du conseil de discipline limitée
Quel est l'engagement ?	Enjeux : améliorer l'efficacité de l'administration publiqu

! 	<u> </u>	•
Janvier 2018	Juin 2019	10 000 000
Janvier 2018	Juin 2018	15 000 000
Novembre 2017	Décembre 2017	5 000 000
Date de début :	Date de fin :	Coût de l'activité (en FCFA)
Lien avec le PNDES  Lien avec le PSDMA  Lien avec la politique nationale de lutte contre la corruption		ale de lutte contre la
Cet engagement est pertinent car :  - il motive la dénonciation des agents fautifs et réduit le laxisme dans l'administration publique pour plus de transparence - les responsables hiérarchiques seront motivés à enclencher la procédure disciplinaire (redevabilité)		
disciplir comme • d'appliq disciplin	aires que l'agent pu tre uer effectivement le aires encourues es textes doit prendr	iblic viendrait à s sanctions e en compte l'ouverture
de statu     disciplin	er convenablement aires	
discipline		
	discipline Résultat : les Cet engageme	Cet engagement permettra:  de statuer convenablement disciplinaires  de jouer un rôle dissuasif su disciplinaires que l'agent pu commettre  d'appliquer effectivement le disciplinaires encourues  La relecture des textes doit prendr de la saisine du conseil de disciplinaire de la saisine du conseil de disciplinaire la dénonciation de réduit le laxisme dans l'adm pour plus de transparence  les responsables hiérarchiq enclencher la procédure dis  Lien avec le PNDES  Lien avec le PSDMA  Lien avec le PSDMA  Date de début:  Novembre  Décembre 2017  Janvier 2018  Juin 2018

	Coor	données de contact
	ne responsable de nise en œuvre	PARE Francis
Titre et de	épartement	Directeur général de la fonction publique
E-mail et	téléphone	25 40 19 60
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	Tout ministère et institutions
	ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail	Syndicats REN-LAC
	<u> </u>	

### 3.4. Accès à l'information

# 3.4.1. Engagement N°09: Rendre opérationnel le guichet virtuel de l'administration publique

Date de début et de fin de l'engagement :	
Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale
Descrip	tion de l'engagement
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	<ul> <li>Faible diffusion de l'information publique ;</li> <li>Lourdeur des mécanismes de diffusion de l'information publique ;</li> <li>Faible dématérialisation des procédures et des actes administratifs ;</li> </ul>
Quel est l'engagement ?	Fonctionnalité de la plate-forme informatique du guichet virtuel     Disponibilité de l'information sur les prestations et procédures administratives les plus utilisés dans 5 ministères (MENA Fonction Publique, Justice, Habitat, MINEFID Objectif global : opérationnaliser la plate-forme du guichet virtuel de l'administration publique.  Résultats:

la plate-forme du guichet virtuel est fonctionnelle; un répertoire des prestations et procédures administratives les plus utilisées de 5 ministères est disponible la plate-forme contient les documents de base de l'administration publique ; les usagers ont accès aux informations administratives. Il s'agira de développer une application qui prenne en Comment cet engagement contribuera-t-il à charge les documents de base les plus sollicités par les résoudre le problème public? usagers de l'administration publique. Pour ce faire, une étude diagnostic sur les besoins des citoyens en matière d'informations sur les documents de base des ministères et institutions permettra de déterminer les informations à mettre sur cette plateforme et de résoudre les difficultés d'accès à l'information publique des citoyens à travers : une disponibilité de l'information à tout instant et en tout lieu: une plus grande efficacité, une célérité et une transparence dans les prestations : allègement des mécanismes d'accès l'information publique; Allège les mécanismes d'accès à l'information Pourquoi est-ce que cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? publique Améliore l'accessibilité à l'information publique ; Consacre le droit de l'accès à l'information : Rend transparentes les prestations de l'administration; Permet aux citoyens de prendre connaissance des actes de l'administration. L'engagement tire son fondement dans les référentiels Informations supplémentaires suivants: le Plan National de développement Économique et Social (PNDES) qui en son Axe 1vise à « reformer les institutions et moderniser l'administration »; le Plan Stratégique Décennal de Modernisation de l'Administration (PSDMA) dont l'Axe 3 vise la promotion de l'accessibilité et de la transparence de l'administration publique Programme 3 de l'axe3 du dématérialisation des procédures administrative et développement des services en ligne

Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables		Date de début :	Date de fin :	Coût de l'activité (en FCFA)	
Diagnostiquer les besoins		Novembre 2017	Décembre 2017	5 000 000	
Former les acteurs en développement des e-services et en sécurité informatique		Novembre 2017	Juin 2019	50 000 000	
Recruter un cabi l'équipe technique de la plateforme du	net pour accompagner dans le développement GV	Novembre 2017	Juin 2018	150 000 000	
	tions pour l'hébergement r le nœud G-cloud ;	Novembre 2017	Juin 2018	10 000 000	
plateforme (le coc tests, la réda	on informatique de la lage, la réalisation des ction des manuels mation des acteurs)	Janvier 2018	Juin 2018	PM:	
de base (lois, déc	en ligne les documents crets, arrêtés, politiques gies, plans d'action et ministères	Juillet 2018	Décembre 2019	30 000 000	
Élaborer et mettre en ligne un répertoire des prestations et procédures administratives les plus utilisées dans 5 départements ministériels		Juillet 2018	Décembre 2019	30 000 000	
	Total			275 000 000	
	Coord	lonnées de cont	act:		
Nom de la pers l'agence d	onne responsable de e mise en œuvre	Madame NION /	SANOU Edith		
Titre et	département	Secrétaire techn publique	ique du guichet vi	rtuel de l'administration	
E-mail	et téléphone			W- 01/10	
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	ANPTIC MDENP Ministères cibles	s impliqués	۳.	
	ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail	BEOG NEERE OPEN Burkina			

## 3.4.2. Engagement N°10 : Rendre opérationnelle la loi n°051-2015/CNT du 30 août 2015 portant droit d'accès à l'information publique et aux documents administratifs

Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Ministère de la communication et des relations avec le Parlement (MCRP)
De	scription de l'engagement
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	Appropriation insuffisante par les acteurs et absence de textes d'application de la loi 051-2015/CNT du 30 Août 2015 portant droit d'accès à l'information publique et aux documents administratifs.
Quel est l'engagement ?	<ul> <li>Enjeux:</li> <li>Effectivité du droit à l'information, consacré par la constitution;</li> <li>Contribution à la transparence et à la redevabilité.</li> </ul> Objectif global: <ul> <li>garantir le droit d'accès à l'information publique et aux</li> </ul>
	Résultats:  • trois (03) décrets et (02) arrêtés sont adoptés pour rendre effective l'application de la loi portant droit d'accès à l'information publique et aux documents administratifs du 30 Août 2015.
	<ul> <li>les obstacles sur le droit d'accès à l'information sont levés;</li> <li>la loi 051-2015/CNT du 30 Août 2015 est connue par les acteurs</li> </ul>
	La mise en œuvre de la loi 051-2015/CNT du 30 août 2015 portant droit d'accès à l'information publique et aux documents administratifs se fera à travers l'adoption de textes d'application. Le succès de l'effectivité de cette loi nécessite une diffusion large et une campagne d'information ainsi que la sensibilisation par les OSC, les médias, l'administration publique en vue de faciliter l'adhésion de tout le monde.
	Les étapes :  Adoption des textes d'application de la loi ;  Mise en place de l'Autorité Nationale d'Accès à l'Information Publique (ANAIP) ;

		<u> </u>		·	
		<ul> <li>Diffusion et dissémination de la loi 051-2015/CNT du 36 août 2015.</li> </ul>			
r.	pertinent en matière des valeurs du PGO ?	Le droit d'accès à l'information Publique et aux documents administratifs répond aux critères de :  Transparence:  l'action de l'administration publique est connue du public;  la mise en œuvre de la loi améliore l'accès à l'information publique.  Participation citoyenne:  améliore les capacités des citoyens à influer sur des décisions,  améliore l'adhésion des citoyens à la mise en œuvre des politiques, projets et programmes  Redevabilité:  améliore la culture de rendre compte car l'administration sera dans l'obligation de communiquer les informations et les documents détenus par elle.			
	Informations supplémentaires	<ul> <li>Liens:</li> <li>La constitution en son article 8 garanti le droit à l'information à tous les citoyens burkinabè.</li> <li>Plan National de développement économique et socia (PNDES) en son axe 1 «reformer les institutions e moderniser l'administration » dont l'un des objectifs stratégique est d'améliorer l'accès des populations à l'information juste.</li> <li>Politique Nationale de Communication (PNCOM) don l'objectif stratégique 1 vise l'accès des populations à l'information.</li> </ul>			
	Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables	Date de début :	Date de fin :	Coût de l'activité (en FCFA)	
e c	Adopter le Décret portant fixation des éléments constitutifs et modalités d'organisation de la protection des informations et données classés «très secret défense»	1 <sup>er</sup> Novembre 2017	30 avril 2018	10 000 000	
	Prendre l'Arrêté conjoint Défense/ Sécurité portant fixation des éléments constitutifs et modalités d'organisation de la protection des informations et données classés « secret défense»		30 juin 2018	5 000 000	
	Adopter le Décret portant création, organisation attribution et	30 juin 2018	01 juillet 2019	3 000 000	

•						
fonctionnement de l'Autorité nationale d'accès à l'information publique (ANAIP)						
Adopter le Décret portai des membres du bureau		30 juin 2018	01 juillet 2019	1 000 000		
Diffuser la loi 051-2015 août 2015 par voie adm par le biais des médias		1 <sup>er</sup> juillet 2018	30 juin 2019	25 000 000		
		Total		44 000 000		
Coordonnées de contac	t					
Nom de la personne re l'agence de mise	•	Madame Alimata FARTA / OUEDRAOGO				
Titre et départe	ement	Direction Générale des Médias				
E-mail et télép	E-mail et téléphone		Tél. : 25376358 / 25 37 63 60 Email : <u>dgmbf16@gmail.com</u>			
Autres acteurs Acteurs impliqués impliqués		<ul> <li>Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement (MCRP);</li> <li>Conseil supérieur de la communication (CSC)</li> <li>Ministère de la défense Nationale et des Anciens combattants (MDNAC)</li> <li>Ministère de la Sécurité</li> </ul>				
ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail		<ul> <li>Association des Journalistes du Burkina (AJB) ;</li> <li>Syndicat national des Travailleurs de l'Information et de</li> </ul>				

## 3.4.3. Engagement N°11 : Collecter et publier les données¹ produites dans les ministères et institutions publiques sous format ouvert et accessible² par tous

A consoloutité reconsolours	Agence Nationale de Promotion des TIC (ANPTIC)
Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Agence Nationale de Promotion des Tro (AIVETTO)
	Description de l'engagement
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	Le contrôle de l'action gouvernementale est limité par la difficulté d'accès aux données publiques.
Quel est l'engagement ?	<ul> <li>Enjeux: <ul> <li>stimulation de l'innovation et création d'entreprises numériques;</li> <li>amélioration de la participation citoyenne;</li> <li>renforcement de la démocratie;</li> </ul> </li> <li>Objectif global: <ul> <li>Rendre facilement accessible, les données publiques au Burkina Faso</li> <li>Résultats escomptés: <ul> <li>500 jeux de données disponibles sur le portail data.gov.bf</li> </ul> </li> </ul></li></ul>
Comment cet engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?	La mise à disposition des données donne les moyens aux citoyens de contrôler l'action publique, et d'interpeller l'autorité sur la base de faits.
Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ?	L'ouverture des données publiques permet la transparence et est une base de la participation citoyenne efficace, valeurs chères au PGO.
Informations supplémentaires	Cet engagement est inscrit dans une politique plus large d'ouverture des données publique qui existe depuis 2013.

<sup>2</sup>On entend par format ouvert et accessible, un type de fichier qui est réutilisable (CSV, Excel...)

<sup>10</sup>n entend par données ouvertes, les données produites par les ministères et institutions (exemples de jeux : base de données sur la liste des écoles, liste des enseignants,....)

Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables		Date de début :	Date de fin :	Coût de l'activité (en FCFA)	
Sensibiliser les l'ouverture des	s acteurs publics à données	Septembre 2017	Septembre 2019	10 000 000	
Organiser des collecte de dor	campagnes de nnées	Septembre 2017	Septembre 2019	20 000 000	
Traiter et publi données collec	er 500 jeux de stées en open data	Septembre 2017	Septembre 2019	20 000 000	
	Tota	al ·		50 000 000	
		Coordonnée	s de contact		
Nom de la personne responsable de l'agence de mise en œuvre		FOLANE G.L	Michael		
Titre et d	département	Directeur Générale de l'ANPTIC			
E-mail e	t téléphone	michael.folane@tic.gov.bf , 25 49 00 24			
Autres Acteurs étatiques acteurs impliqués		tous les minist	ères et institutions	s publiques .	
ONG, secteur privé, organisations Internationales, groupes de travail		Toutes les org Secteur privé	anisations de la s	ociété civile	

## 3.5. Transparence dans la gestion des finances publiques

3.5.1. Engagement 12 : Améliorer l'accès du public aux informations et participation citoyenne dans l'élaboration et la mise en œuvre du budget de l'État

Date de début et de fin de l'engagemen	nt : Novembre 2017 – Juin 2019
Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Ministère de l'économie, des finances et du développemer (MINEFID)
Description de l'engagement	
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	Faible implication des citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre du budget : peu d'opportunités sont données au public de participer au processus budgétaire. Selon l'étude IBP (Indice sur le budget ouvert) réalisée en 2015, le Burkina Faso a obtenu le score de 10/100 concernant le participation du public au processus budgétaire.
Quel est l'engagement ?	<ul> <li>Enjeux :</li> <li>Participation citoyenne au processus budgétaire ;</li> <li>Prise en compte des préoccupations réelles des populations dans le budget.</li> </ul>
	Objectif global: Assurer une forte implication des citoyens dans le processus budgétaire pour une transparence et une redevabilité dans la gestion des finances publiques.
	<ul> <li>Résultats escomptés:</li> <li>Les citoyens participent activement au processue budgétaire;</li> <li>Les aspirations des populations sont prises en compte dans le budget de l'État;</li> <li>Le contrôle citoyen sur l'exécution du budget est accru.</li> </ul>
Comment cet engagement contribuera- t-il à résoudre le problème public ?	La réalisation de l'engagement permettra d'offrir plus d'opportunités de participation citoyenne dans le processus budgétaire. En effet, les activités permettront aux citoyens d'assurer un suivi citoyen de l'exécution du budget et la délivrance des biens et services publics de qualité.
Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ?	Cet engagement est pertinent en matière des valeurs du PGO dans la mesure où la participation citoyenne dans le processus budgétaire est l'objet de l'engagement. En outre, il contribuera à accroître la transparence et la redevabilité dans le processus budgétaire.
Informations supplémentaires	Cet engagement est un des critères d'évaluation di système de gestion des finances publiques pour les instruments internationaux telles que l'IBP, le PEFA et le CPIA. Il est également une priorité dans le référentie national de développement (PNDES) en son Axe 1, et la politique sectorielle de l'économie et des finances. Il est en lien avec le point 4 de l'ODD 16 relatif à la mise en place d'institutions efficaces, responsables et ouvertes.

Activités importantes résultats livrables vérif		Date de début :	Date de fin :	Coût de l'activité (en FCFA)
Organiser des rencontre sur les grandes orientat de l'Etat de l'année n+ civile, au secteur pr collectivités.	ions du Budget 1 à la société	Juin 2018	Continue	26 000 000
Renforcer les ca organisations de la socié finances publiques.	pacités des té civile sur les	Janvier 2018	juin 2019	10 000 000
Mettre en ligne sur le site web de la DGB et du MINEFID la liste des documents budgétaires à publier ainsi que les délais de publication auprès des utilisateurs.		Novembre 2017	Décembre 2017	PM ·
Organiser des rencontres de communication et d'information sur le budget		Janvier 2018	Continue	10 000 000
Relancer le journal « Bud	dget infos »	Janvier 2018	Juin 2019	10 000 000
Utiliser les canaux radio, télé et presse écrite afin de partager les informations et données budgétaires		Janvier 2018	Juin 2019	15 000 000
Produire et diffuser le dans les treize (13) régio	<b>-</b>	Janvier 2018	Juin 2019	20 000 000
	Total			91 000 000
Coordonnées de conta	ct - Single Sign			
Nom de la personne r l'agence de mise en œuv		Vieux Abdoul Rachid SOULAMA		
Titre et département		Directeur général du budget		
E-mail et téléphone		soulamav@yahoo.fr ; Tel : (+226) 70 26 92 81		
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	MINEFID, Assemblée Nationale, la Cour des Comptes MENA, Santé		
	ONG, secteur privé, organisations	r CIFOEB, CGD, REN-LAC, AMBF, ARBF		

internationales, groupes de travail

## 3.5.2. Engagement N°13: Organiser des Espaces de dialogue et d'interpellation communautaire (EDIC) sur la gestion du budget communal

Date de début et de fin de l'engagement : Février 2018 - Juin 2019				
Agence/entité responsable pour la mise en œuvre	Association des municipalités du Burkina Faso Association des régions du Burkina Faso			
Description de l'engagement				
Quel est le problème public en réponse auquel l'engagement est pris ?	Faible reddition des comptes sur la gestion budgétaire dans les communes			
Quel est l'engagement ?	L'enjeu est de permettre aux communautés d'être informées, associées à l'élaboration et à la reddition de l'exécution budgétaire. La plupart des communes est confrontée à des problèmes de transparence dans la reddition des comptes, des exigences de participation des communautés aux processus budgétaires.  Objectif global: accroître la transparence par la reddition des comptes aux communautés Résultats escomptés:  Les communautés de 20 communes sont mieux informées de l'exécution budgétaire;  La gouvernance locale et la confiance entre élus et communautés locales sont améliorées;  Les espaces de dialogue et d'interpellation participent à l'apaisement du climat social et à la consolidation de la paix.			
Comment cet engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	Il s'agira pour la mise en œuvre de cet engagement d'accompagner 20 communes à fort taux conflictogène et ayant subi des violences pré et post électorales à organiser des espaces de dialogue et d'interpellation communautaire. Ces espaces seront des cadres où les citoyens pourront avoir un dialogue direct avec leurs élus sur la gestion budgétaire de la collectivité. Toute chose qui participe à la transparence et à la redevabilité entre élus et communautés locales. L'engagement part du postulat que la culture et la promotion du dialogue, reddition des comptes et la transparence budgétaire entre les élus et les communautés locales			

	·		
	parties. La m avec les élu	nise en œuvre d us, les commur	et les conflits entre les deux e ce dialogue se fera de concert nautés, les organisations de la es techniques déconcentrés de
Pourquoi cet engagement est- pertinent en matière des valeurs du PGO ?	en ce qu'il participation L'engagemer communauté collectivité, p l'accès à l'information En permettan avec leurs él gestion budgaméliore les s'informer et a publique. Dan Lorsque les budgétaire au et d'interpella	en matière des valeurs du PGO accroitre la transparence, la edevabilité publique. ganise un dialogue direct entre la gestion budgétaire de la ansparence, à l'amélioration de le et même du droit des citoyens le participer à un dialogue direct la commune en général et la ciculier, l'engagement crée et pu capacités des citoyens à pinion sur la gestion de la chose eliore la participation citoyenne, a travers un cadre de dialogue ticipe à l'amélioration de la coursuit le présent engagement.	
Informations supplémentaires	Association m Diakonia; Association le Water aide; Association No Liens avec le I	onde rural (AMR s mains unies du oddenooto (A2N Plan national pou l'autres plans d	ı sahel (AMUS) ;
Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables	Date de début	Date de fin :	Coût de l'activité (en FCFA)
Organiser des tournées de mobilisation et de sensibilisation sur le dialogue auprès des populations des 20 communes	Février 2018	Mars 2018	60 000 000
Former les membres des conseils municipaux aux techniques de dialogue et de redevabilité	Février 2018	Février 2018	40 000 000
·			<del></del>

Mettre en place	un ou des	Février 2018	Février 2018	15 000 000
comité(s) d'organisa des engagements dialogue	ation et de suivi	٠.		
Organiser un espa avec présence oblig	ice de dialogue jatoire du maire	Mars 2018	Avril 2018	15 000 000
Suivre les engagen par le comité	nents /décisions	Avril 2018	Mai 2018	5 000 000
	Tota	<u>                                     </u>		135 000 000
Coordonnées de c	ontact			eu 7
Nom de la person de l'agence de mis	ne responsable e en œuvre			
Titre et départemen	nt	ARBF AMBF		
E-mail et téléphone	9			
Autres acteurs Acteurs étatiques impliqués		MATD		
	ONG, secteur privé, organisations internationales groupes de travail	Diakonia ; Association les mains unies du sahel (AMUS) ;		